



DISCOURS D'OUVERTURE DE LA CONFERENCE EPTA-ENAP JUIN 2018

Mesdames et Messieurs les représentants et observateurs du réseau européen des écoles pénitentiaires,

Au nom de tous les membres de la communauté pédagogique, je vous souhaite la bienvenue dans notre école, aujourd'hui la vôtre pour la conférence annuelle des Ecoles Pénitentiaires Européennes.

L'ENAP est particulièrement attachée à ce réseau, initié il y a déjà 10 ans ici à Agen et fière de vous accueillir dans notre campus. Au cours des années, les conférences ont permis d'échanger entre autres sur la récidive, la radicalisation, le e-learning, la prévention de la violence, la sécurité ou encore le management. Elles ont également été l'occasion de découvrir de nouvelles pratiques sources d'inspiration pour chaque participant. Le réseau lui-même continue d'évoluer grâce au comité de pilotage et au projet européen. Cette conférence verra le réseau de membres s'agrandir avec l'adhésion de quatre membres supplémentaires (l'Estonie, la Finlande, la Moldavie et le Portugal).

« La relation positive entre détenus-personnels enseignée dans la formation initiale ou continue » est le thème de notre conférence annuelle pour différentes raisons.

« La pierre angulaire d'un système pénitentiaire à visage humain sera toujours un personnel soigneusement recruté et formé, qui sait adopter l'attitude appropriée dans ses relations avec les détenus et qui conçoit son travail plus comme une vocation qu'un simple emploi. Savoir créer des relations positives avec les détenus doit être reconnu comme étant l'un des éléments clefs de cette vocation ».

Extrait du 11^e rapport général du Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants. 2001.

Les établissements pénitentiaires accueillent des personnes en détention provisoire mais aussi condamnées à de longues peines dont la prise en charge est parfois difficile en raison de leur comportement socialement inadapté.

Les origines de la violence carcérale sont multiples : surpopulation, inadaptation de l'architecture carcérale, éducation et socialisation défailtantes, pathologies physiques et mentales, vous les connaissez parfaitement, elles conditionnent les comportements agressifs des personnes détenues.

Toutes les Ecoles représentées aujourd'hui n'échappent pas à cette obligation de mieux préparer les élèves aux dissensions rencontrées lors des rapports sociaux avec les usagers, d'en analyser les causes et les conséquences avec eux, afin de les rendre plus opérationnels.

La formation des élèves contribue aussi à régénérer certaines pratiques professionnelles. Ainsi, les pratiques liées à la sécurité dynamique réalisées dans les établissements pénitentiaires sont considérées comme une plus-value ajoutée aux enseignements dispensés auprès de nos publics.

Durant ce séminaire, les échanges relatifs au concept de sécurité dynamique permettront certainement d'enrichir nos connaissances et d'ouvrir de nouvelles perspectives de programmes de formation pour

les élèves surveillants et autres catégories éclairant la notion de « relations positives » entre les personnes détenues et les agents pénitentiaires.

Des ateliers dont les thèmes vont être présentés par Cédric le Bossé favoriseront cette mise en commun.

Les membres de la communauté pédagogique, c'est-à-dire tous ceux qui participent à la formation, s'attachent à ce que les élèves assimilent les fondements techniques de leurs métiers tout en intégrant une réflexion favorisant un positionnement professionnel adapté aux fonctions d'autorité et à celles de médiateur.

Un schéma de référence qui s'intitule « Choisir son positionnement professionnel » est proposé aux élèves de l'ENAP. Vous trouvez ce schéma traduit en anglais-espagnol sur le marque-page à votre disposition.

En situation d'encadrement, les élèves et stagiaires doivent investir une posture adaptée au contexte professionnel qui mobilise les savoirs relevant de la connaissance, et aussi du savoir-faire et du savoir être, transmis durant la formation.

Ces trois composantes en interactions, reprises dans les différentes unités de formation contribuent à la construction des compétences professionnelles.

Les différents enjeux professionnels auxquels sont confrontés les élèves relèvent :

- de la prise en charge des détenus
- du cadre juridique et des missions
- des relations professionnelles
- des pratiques professionnelles
- de la déontologie, des valeurs et de l'éthique.

La formation à l'Ecole et durant les stages concourt à développer les capacités d'analyse et le discernement. En effet, les différents savoirs sont décantés au travers des filtres suivants :

- Le cadre de référence personnel,
- L'observation,
- L'esprit critique,
- Le questionnement,
- Le raisonnement.

Dans chaque situation, le discernement permet aux élèves de trouver le juste équilibre entre les différents enjeux. Il leur permet également d'identifier et de prendre en compte les facteurs de risques qui peuvent les déstabiliser tels que :

- La surpopulation et les caractéristiques des détenus
- Les politiques publiques hétérogènes
- Les facteurs émotionnels
- Les écarts de pratiques
- La morale.

Ainsi, le positionnement résulte d'un choix intellectuel qui se traduit par une posture professionnelle exprimée en actes. Ce schéma devient en tant que référence, un bien commun.

Ce positionnement acquis permet aux élèves de s'adapter aux situations complexes de la vie carcérale et il favorise une cohésion des personnels.

Un positionnement éthique irradiant les pratiques professionnelles reposant sur la notion de sécurité dynamique conditionnent des relations sociales apaisées avec les personnes détenues. Cette alliance des détenus produit alors de la sécurité non seulement pour les personnels mais aussi pour les détenus eux-mêmes.

C'est un véritable défi pour une école de présenter l'alliance des personnes détenues à la réalisation du travail des personnels de

surveillance comme un objectif. En effet, il s'agit de dépasser certaines frontières érigées par des préjugés qui considèrent la personne détenue comme un ennemi, pour faire accepter un enseignement ouvert sur des pratiques professionnelles innovantes.

« Le vrai professionnalisme du personnel pénitentiaire exige qu'il soit capable de gérer les détenus de manière décente et humaine tout en étant attentif aux questions d'ordre et de sécurité. A cet égard, l'administration pénitentiaire doit encourager le personnel à faire montre d'une certaine confiance et à partir de l'idée que les détenus sont prêts à se comporter convenablement. »

Extrait du 11^e rapport général du Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants. 2001.

Les pratiques professionnelles enseignées aux personnels de surveillance ont pour objet de favoriser la réparation des liens sociaux en prison, détériorés par les détenus et parfois par les personnels eux-mêmes.

Les métiers pénitentiaires cristallisent la tension entre les missions de sécurité et de réinsertion.

Les agressions que certaines de ces personnes commettent sur les personnels pénitentiaires et les partenaires peuvent provoquer des blessures physiques et des traumatismes importants.

Elles exposent leurs auteurs à des sanctions disciplinaires, voire à des condamnations pénales se cumulant avec les peines en cours d'exécution.

D'autre part, l'absence de communication entre personnels et détenus favorise l'animosité réciproque, et donc les risques de conflits. Or, il s'avère que les surveillants souvent réduits à un rôle de sécurité et de gestion des mouvements manquent de formation adaptée à l'accompagnement des usagers. Pourtant, certains surveillants sont désireux d'assumer cette aide à la réinsertion. Cette réalité augmente le décalage entre leurs attentes et les tâches qui leurs sont confiées.

« Le développement de relations constructives et positives entre le personnel et les détenus non seulement réduira le risque de mauvais

traitements, mais renforcera aussi le contrôle et la sécurité. En retour, cela rendra le travail du personnel pénitentiaire plus gratifiant. »

Extrait du 11^e rapport général du Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants. 2001.

La sécurité dynamique complète la sécurité passive qui est basée sur la coercition, la dissuasion, l'isolement. La sécurité dynamique quant à elle insiste sur l'approche préventive des conflits et du maintien de l'ordre. La sécurité dynamique instaure des relations positives entre les surveillants et détenus par le dialogue, l'écoute, les médiations en cas de conflits. La sécurité passive quant à elle ne résout pas tous les problèmes: dans les établissements ultra-sécurisés, les agressions ne sont pas moins nombreuses car l'isolement détériore le climat relationnel en prison.

Aussi, est-il indispensable que les élèves surveillants soient formés et maîtrisent les relations sociales avec les personnes détenues.

« Le personnel pénitentiaire doit être attentif aux signes de troubles et être à la fois déterminé et formé de manière appropriée pour intervenir quand cela s'avère nécessaire. L'existence de relations positives entre le personnel et les détenus fondées sur les notions de sécurité de la détention et de prise en charge des détenus, constitue un facteur crucial dans ce contexte ; cela dépendra dans une large mesure du fait que le personnel possède des qualifications appropriées dans le domaine de la communication interpersonnelle. »

Extrait du 11^e rapport général du Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants. 2001.

Souvent les organisations syndicales nationales ou locales des surveillants interprètent comme une perte d'autorité cette relation positive. Un paradoxe puisque la logique promue par ce modèle valorise le métier de surveillant, en leur octroyant un pouvoir non seulement disciplinaire, mais également d'accompagnement des détenus.

Ce changement de rôle doit être accompagné par une valorisation des avis des surveillants dans les réunions de suivi des usagers. C'est le cas aujourd'hui dans les modules de respect d'inspiration espagnole et expérimenté depuis 2015 dans certaines prisons françaises. Ce dispositif de sécurité dynamique vise à transformer le rôle des surveillants auprès des détenus en renouvelant les bases de leur autorité, tout en valorisant leur rôle dans la chaîne hiérarchique.

Le rapport social avec les personnes détenues doit être de qualité afin d'éviter l'émergence d'une force d'opposition déstabilisante pour le fonctionnement d'une prison. C'est une erreur de considérer un usager ou un groupe de détenus comme ennemis, car alors ils le deviennent.

Afin de susciter des échanges positifs, il peut être intéressant de renforcer entre détenus les liens d'entraide et de solidarité valorisés socialement pour leur permettre d'affronter les situations difficiles résultant notamment de la promiscuité carcérale.

Les efforts des participants à ce colloque et le partage autour des programmes de formation permettront très certainement d'affiner et d'enrichir nos réflexions et peut être même conduire à des améliorations de nos actions de formation.

Former les futurs fonctionnaires en les imprégnant de valeurs déontologiques et en structurant leur personnalité grâce à des pratiques professionnelles en adéquation avec les missions confiées à nos administrations semble être le meilleur chemin pour mobiliser les énergies positives des personnels, améliorer la qualité du service rendu aux usagers et renforcer la cohésion sociale par une réinsertion réussie.

Je vous remercie pour votre attention et que nos échanges et travaux soient des plus fructueux.